

RAPIDE Blitz Society du 19/07/2026

Règlement intérieur

1. PRÉSENTATION

Le tournoi se déroule au bar Blitz Society situé au 4 rue du Sabot, 75006 Paris. Les portes ouvrent à 9h30 (heure de début du pointage).

2. PARTICIPATION

2.1. Conditions d'inscription

Cette compétition est ouverte aux personnes titulaires d'une licence de la Fédération française des échecs (FFE), ou aux personnes ayant un identifiant à la Fédération internationale des échecs (FIDE) dans une autre fédération reconnue par la FIDE.

2.2. Droits d'inscription

Inscription au tarif unique de 22€ pour tous. Payable en ligne : <https://www.blitzsociety.fr/events> , ou bien sur place en espèces, CB ou carte cadeau.

Supplément de 14€ pour la licence B à prévoir si vous n'êtes pas dans une des situations ci-dessus.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au jour du tournoi à 10h.

3. COMPÉTITION

3.1. Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE telles qu'adoptées par le 93e Congrès de la FIDE, avec application de l'article A.5 de l'annexe sur les parties en cadence rapide.

En particulier :

- un coup illégal est pénalisé d'une minute supplémentaire pour l'adversaire. Le second perd la partie.
- Une pièce touchée doit être jouée, et une pièce lâchée ne peut être reprise.
- Un coup s'effectue à une seule main, cette même main devant appuyer sur la pendule.

3.2. Appariements

La compétition se déroule en 6 rondes au système suisse, selon le règlement C.04 de la FIDE. Les appariements sont assistés par ordinateur à l'aide du logiciel Sharly Chess.

3.3. Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 10 minutes avec un incrément de 2 secondes dès le 1er coup (cadence rapide : notation facultative).

3.4. Homologation

Les résultats des parties sont comptabilisés pour le classement rapide de la FIDE et le classement rapide de la FFE, selon les règles en vigueur à la date de la compétition.

4. DÉROULEMENT

La compétition se déroule en un tournoi unique regroupant tous les participant·e·s.

Les rondes ont lieu aux horaires approximatifs suivants :

Ronde 1 : 10h10

Ronde 2 : 10h40

Ronde 3 : 11h10

Ronde 4 : 11h40

Ronde 5 : 12h10

Ronde 6 : 12h40

5. CLASSEMENT

5.1. Points de partie

Une personne qui gagne sa partie ou gagne par forfait marque un point (1), une personne qui perd sa partie ou perd par forfait ne marque pas de point (0), et une personne qui fait partie nulle marque un demi-point ($\frac{1}{2}$).

5.2. Départages

Le classement final des participantes et des participants est établi suivant le nombre de points de parties obtenu, avec application des départages suivants, présentés dans l'ordre de priorité :

1. Buchholz tronqué ;
2. confrontation directe ;
3. Sonneborn-Berger.

5.3. Récompenses

350€ de prix sont reversés en carte cadeau (à dépenser au bar : achat de boissons, nourriture, matériel d'échecs, ou inscription aux tournois).

1ere place : 100€

2e place : 50€

1ere place catégorie Elo A : 100€

2e place catégorie Elo B : 100€

Les catégories sont déterminées en fonction des effectifs du tournoi.

Les prix ne sont pas cumulables. Attribution des prix maximaux (si par exemple Alice termine 2eme du tournoi mais est dans la catégorie A, elle gagne 100€).

6. FORFAITS

Le forfait sportif d'un·e participant·e est déclaré :

- s'il est notifié par le joueur ou la joueuse avant la ronde ;
- s'il est constaté par l'arbitre à l'encontre d'un joueur ou d'une joueuse qui ne se présente pas devant l'échiquier dans les 10 minutes qui suivent le début de la ronde.

Une absence lors d'une ronde sans en avoir notifié l'arbitre est considérée comme un abandon du tournoi, sauf si elle est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante.

Tout forfait non justifié fera l'objet d'une enquête.

7. ARBITRAGE

7.1. Arbitre

Benjamin AUDER, Arbitre Fédéral Open 1, agréé FIDE

7.2. Transmission des résultats

À l'issue de la partie, les joueurs et les joueuses enregistrent leur résultat à l'aide du logiciel Sharly Chess. Les résultats sont publiés sur le site de la FFE.

8. LITIGES

Lorsqu'un litige survient en cours de partie, celle-ci doit être poursuivie selon les directives de l'arbitre.

Toute personne peut faire appel des décisions de l'arbitre en rédigeant une réclamation. Le litige est alors traité par la Commission d'appel sportif de la FFE.

9. ÉTHIQUE

En s'inscrivant à la compétition, les participant·e·s acceptent le présent règlement.

Les joueurs et les joueuses s'engagent à appliquer les règles de bonne foi, à respecter leurs adversaires, à respecter l'arbitre et à concourir à la bonne tenue de la compétition sans jeter le discrédit sur le jeu d'échecs.

Il est rappelé que les appareils électroniques de communication sont interdits dans la salle de jeu. Ceux-ci doivent être éteints et si possible rangés dans un sac.

Arbitre

Benjamin AUDER

Organisateur

Vincent RIFF